



# LES INSTANCES CONSULTATIVES ET DELIBERANTES

REUNIONS	OBJET – MISSIONS PRINCIPALES
<b>CME</b> (Conférence Médicale d'Établissement)	Participe à l'évaluation des soins. Donne son avis sur la politique médicale et les prévisions annuelles de l'établissement. Donne son avis à la signature du CPOM. Propose d'un programme d'action assorti d'indicateurs. Donne des préconisations pour le livret thérapeutique. Etc.
<b>LIN / EOH</b> (Lutte contre les Infections nosocomiales) (Equipe Opérationnelle en Hygiène)	Prépare et suit le programme d'action de LIN Elabore le programme annuel d'activité. Définit des méthodes et indicateurs adaptés à l'activité de l'établissement permettant l'identification, l'analyse et le suivi des risques infectieux. Est consultée lors de programmation de travaux, aménagements de locaux ou acquisition d'équipement susceptibles d'avoir une répercussion sur la prévention et transmission des IN. Etc.
<b>CRU</b> (Commission de Relation avec les Usagers et de la qualité de la prise en charge)	Veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leur proches et de la prise en charge. Facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès de responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informé des suites de leurs demandes. Fait des propositions pour la politique de l'établissement en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge. Est informée de l'ensemble des plaintes et réclamations. Rédige un rapport annuel d'activité. Etc
<b>COMEDIMS</b> (COMité du MEDicament et des DISpositifs Médicaux Stériles)	Participe à la définition de la politique du médicament et des DMS ainsi qu'à la lutte des infections iatrogènes. Participe à l'élaboration de la liste des médicaments et DMS dont l'utilisation est préconisée dans l'établissement. Participe aux recommandations en matière de prescription et de bon usage des médicaments et des DMS et de lutte contre la iatrogénie. Elabore un programme annuel d'activité transmis à la CME et au CA. Promeut des actions de formation. Etc.
<b>CLAN</b> (Comité de Liaison Alimentation-Nutrition)	Définit les actions prioritaires à mener tant dans le domaine de la nutrition que dans celui de la restauration. Prépare le programme annuel d'actions. Etc.
<b>CLUD</b> (Comité de Lutte contre la Douleur)	Aide à la définition de la politique de soin en matière de lutte contre la douleur et à la promotion et mise en œuvre d'actions. Propose des objectifs d'amélioration et organise, coordonne et évalue les actions. Promeut des actions de formation. Elabore un rapport annuel d'activité. Etc.
<b>COGERIS</b> (Cellule Opérationnelle de GEstion des RISques)	Anime et conduit le programme de gestion des risques de l'établissement. Elabore, valide et suit la mise en œuvre du programme de GR spécifique des prestations fournies par l'établissement. Elabore les mesures correctives Participe et suit la mise en œuvre effective du plan d'action corrective globale de l'établissement. Forme le personnel aux procédures de remplissage et de récupération des fiches d'évènements indésirables. Etc.